



L'ECHO BOISSILLON

2023

N°43 – Janvier 2023

Horaires des services municipaux

Mairie

(01.64.57.76.76)

Mar, Jeu, Ven: 14h-17h

Mer: 9h-12h/14h-18h

Sam: 9h-12h

Agence Postale

(01.69.23.39.79)

Mar, Mer, Jeu, Ven :

10h30-12h/16h-19h

Sam : 10h - 12h

Bibliothèque

(01.64.57.73.78)

Mer : 10h-12h/14h-18h

Sam : 9h30-12h30

Permanences Urbanisme

Tous les premiers lundis du mois de 18h30 à 20h sur rendez-vous.

Madame le Maire

vous reçoit sur rendez-vous.



Sommaire

| | | | |
|----------------------------------------|-----|------------------------------------------------|-----|
| Edito | p 2 | Résid. Sénior / Sculpture Pôle santé | p12 |
| Décès d'ANDRE MAUTRAIT | p 3 | Travaux rue du Rouge Gorge | p13 |
| Commémoration du 11 Novembre | p 3 | Nos jeunes ont du talent, P.CHASSEUIL | p13 |
| Vœux du Maire / Maisons illuminées | p 4 | Devenez Sapeur-Pompier volontaire | p14 |
| Chantier Citoyen / Théâtre à Boissy | p 5 | 1 ^{er} test PCS / Dispositif FR-Alert | p15 |
| Salon des arts / Boite PERE NOEL | p 6 | Les ENFANTS D'ANNE & NIKI | p16 |
| Concert Gospel / Colis des anciens | p 7 | ASBC / Relais Petite enfance CCEJR | p17 |
| Noel école maternelle / Noël pour tous | p 8 | Rappel pour la période hivernale | p18 |
| Galette des rois / Recensement 2023 | p 9 | Incivilités / Conditions d'accès aux | |
| Elections & Investiture CMJ | p10 | déchèterie / Nouveau commerçant | p19 |
| Augmentation 2023 facture d'eau | p11 | Etat civil – Urbanisme - Agenda | p20 |





L'équipe municipale et moi-même souhaitons à chacun d'entre vous une année sereine et apaisée. Les inquiétudes sont nombreuses mais nous espérons que 2023 amorcera des solutions aux divers doutes et incertitudes.

Cette nouvelle année qui commence ne nous fait pas oublier que l'année 2022 a été particulière et que nous avons fait face à de nombreux événements que nous avons su gérer au mieux. Je ne reviendrai pas sur les incivilités commises par une jeunesse en manque de repères et d'éducation. Ce sujet est en cours de procédure et ne concerne que quelques individus sans intérêt. Ce n'est bien heureusement pas le reflet de la majorité de notre jeunesse à Boissy.

A l'échelon communal, **2022** n'a pas été une année « blanche ». La plupart des « grands » travaux pour l'entretien, la mise aux normes et la réhabilitation des bâtiments publics sont terminés. Bon nombre de ces travaux ont été subventionnés par l'intermédiaire d'un contrat rural signé avec le Conseil Départemental de l'Essonne et la région Ile de France. Nous avons travaillé plus particulièrement sur la conservation de notre patrimoine. Ce choix a été guidé par la nécessité de procéder à la rénovation énergétique et l'amélioration de certains de nos équipements publics. Voici quelques-unes des réalisations de l'année 2022 :

- ❖ Rénovation des deux écoles avec création d'une salle d'activité à l'étage de l'école élémentaire ANNE FRANK et création de la nouvelle bibliothèque attenante à l'école maternelle NIKI DE ST PHALLE.
- ❖ Création d'un préau de jonction entre le Centre de Loisirs et l'école maternelle (fond de concours attribué par la Communauté de Communes).
- ❖ Réhabilitation de l'étage de la Mairie avec création d'une salle de réunion et archives et d'un duplex mis en location depuis le 1^{er} décembre.
- ❖ Début des travaux sur le clocher de l'église, subventionnés par le PNR, qui se poursuivront en 2023.
- ❖ Pose d'un abribus le long de la RD191, subventionné par le produit des Amendes de police.

Pour 2023, bien que toujours sur un mode contraint au niveau budget et charges, la commune de BOISSY-LE-CUTTE aura quelques projets à mettre en place :

Nous aurons la continuité de l'étude de la nouvelle station d'épuration, la construction du hangar pour notre service technique, la continuité de la réhabilitation des écoles par le ravalement des façades et changement de fenêtres à l'école maternelle.

Tous les projets de la municipalité prévus ou à venir font l'objet d'un dossier de demande de subvention auprès des différentes instances et ne sont validés que lorsque les subventions sont accordées et/ou suffisantes. Cette ligne de conduite nous permet de ne pas trop impacter le budget, de continuer à assumer nos charges et d'investir pour l'entretien de notre patrimoine communal.

Pour information, une belle réalisation est en cours sur la commune, la construction de la résidence Sénior qui a démarré début décembre. La société Valloire Habitat est en charge de ce projet, de sa construction et en assurera la gestion. La commune a été impliquée dans le suivi et la validation de ce dossier. Notre souhait pour ce projet est de permettre une alternative aux séniors en trouvant un logement adapté à leurs besoins et à leurs moyens (article p12).

Je souhaite rester optimiste pour cette nouvelle année qui commence et qui sera, j'en suis sûre, riche en événements mais également en défis et en impondérables.

Alors je fais le vœu, avec mon équipe municipale, de poursuivre cette belle dynamique de partenariat avec les instances, de développement des services aux administrés, de valorisation et de conservation de notre patrimoine pour donner aux Boissillons un cadre de vie le plus agréable possible.

Bonne Année...

SYLVIE SECHET

Décès d'ANDRE MAUTRAIT



C'est avec un profond sentiment de tristesse que l'annonce du décès d'**ANDRE MAUTRAIT** a été ressentie. Nous voulions lui rendre un dernier hommage de par son implication pour notre commune.

Conseiller municipal de 1971 à 1977, adjoint de 1983 à 1995, maire de 1995 à 2001, il avait souhaité s'investir de nouveau comme conseiller municipal en mars 2014 en s'inscrivant sur notre liste « Tradition et Modernité ». Son expérience des affaires communales a été un appui permanent.

Avec son décès, c'est une partie de la mémoire de BOISSY LE CUTTE qui s'éteint !
Nous adressons à ses enfants et petits-enfants nos sincères condoléances.

SYLVIE SECHET

Commémoration du 11 Novembre

En présence de Mme MARIE-CLAIRE CHAMBARET, Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'ESSONNE, et de nombreuses personnes qui nous ont fait l'honneur de leur présence, nous avons célébré le 104^{ème} anniversaire de l'armistice de la 1^{ère} guerre mondiale de 1914-1918.

Un hommage empreint de respect a été rendu aux nombreux soldats qui ont lutté pour sauvegarder notre liberté jusqu'à la mort pour certains et aux soldats Ukrainiens qui avec détermination et beaucoup de résistance se battent contre l'occupant Russe pour préserver leur autonomie.

Cette cérémonie a débuté par un texte lu par les Conseillères Municipales Juniors LEA ET LOLA, et s'est poursuivie par une lecture effectuée par Mr XAVIER SEVERE, conseiller municipal (texte transmis par Mme PATRICIA MIRALES, Secrétaire d'Etat aux anciens combattants et à la mémoire, auprès de Mr SEBASTIEN LECORNU, Ministre des Armées) et le discours de Mme Le Maire SYLVIE SECHET.

Ces textes nous ont rappelé la noirceur de la guerre, le prix cher à payer en vie humaine, et notre devoir de mémoire.



Après les dépôts de gerbes réalisés par Mr CHRISTOPHE LANJUIN Sergent-Chef du corps des sapeurs-pompiers, Mr MARCEL LAUMONIER au nom de la Fédération des Anciens Combattant d'Algérie, du Maroc et de la Tunisie, Mr ROGER BERGERON au nom de l'Union Nationale des Combattants, Mme MARIE-CLAIRE CHAMBARET Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'ESSONNE, et par Mme SYLVIE SECHET Maire de BOISSY-LE-CUTTE, tous accompagnés des Conseillers Municipaux Juniors JEREMY et TOMAS, nous avons salué les soldats morts pour la France par la lecture de leurs noms, effectuée par les Conseillères Municipales Juniors LENA et LOLA et Mr CHRISTOPHE LANJUIN.

La cérémonie s'est terminée, comme le veut le protocole, par la Marseillaise.

MONIQUE ZAMPERLINI





Vœux du Maire

Belle cérémonie en présence de nombreuses personnalités. Monsieur STEPHANE SINAGOGA sous-préfet d'ETAMPES, Mme LAURE DARCOS Sénatrice, M. JEAN-MARC FOUCHER Président de la Communauté de Communes, Mme MARIE-CLAIRE CHAMBARET, Mme DOMINIQUE BOUGRAUD, M. ALEXANDRE TOUZET conseillers départementaux, Monsieur JEAN-PHILIPPE DUGOIN-CLEMENT Vice-Président de la région Île de France, M. CHRISTOPHE GARDAHAUT maire de JANVILLE SUR JUINE et M. XAVIER DUGOIN Président du SIARCE. L'occasion de faire l'investiture de nos Conseillers Juniors nouvellement élus, NOELLIE, MANON, MYRIAM et MAYRON.

Beaucoup de Boissillons étaient présents à cette cérémonie.

SYLVIE SECHET



Concours des maisons illuminées

Cette édition 2022 se déroulait dans un contexte général un peu particulier. Qu'à cela ne tienne, deux volontaires continuaient d'offrir aux Boissillons un peu de magie et de féerie, en préservant cet esprit de Noël.

L'originalité de la réalisation, la densité d'illumination et l'harmonie de l'ensemble étaient autant de facteurs qui retenaient particulièrement l'attention cette année de nos conseillers municipaux juniors, en charge de départager les maisons de MM. JEAN-PIERRE DUPERCHE et SYLVAIN CHARLET.

La remise des prix s'effectuait comme à l'accoutumée, lors de la cérémonie des vœux de Mme le maire, le samedi 21 janvier dernier.

M. CHARLET remportait ce concours et les deux participants se voyaient remettre un colis gastronomique, ainsi qu'un diplôme d'honneur décerné à chacun par nos conseillers juniors.

FABRICE AUCOULON



Remise des diplômes Chantier Citoyen

Ce chantier citoyen se déroulait sur la semaine du 31 octobre dernier et était cette fois-ci largement suivi par nos jeunes Boissillons puisque nous comptons sept participants locaux parmi les huit inscrits.

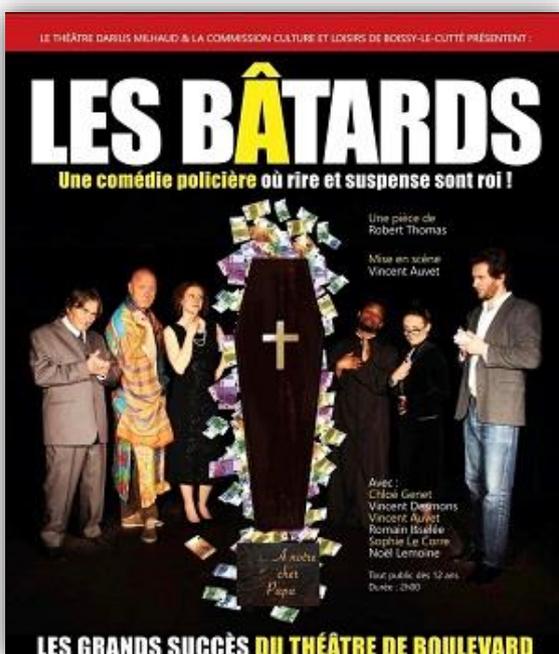
Le principe restait le même, à savoir effectuer une mission d'intérêt collectif dont le fil conducteur était la préservation de notre milieu naturel.

A l'issue de ce chantier, la traditionnelle remise de diplômes et la gratification sous forme de chèques cadeaux venaient récompenser l'implication de nos jeunes citoyens au sein de leur commune.

Cette cérémonie était présidée par Mmes MARIANNICK MORVAN, vice-présidente du SIARCE et SYLVIE SECHET, Maire de BOISSY DE CUTTE.

Cette opération ne sera malheureusement pas reconduite, le SIARCE ne proposant à présent plus de chantier citoyen sur les communes du département.

FABRICE AUCOULON



Théâtre à Boissy

Salle comble le dimanche 6 novembre pour cette pièce proposée par le théâtre Darius Milhaud qui a été un moment de détente et de bonne humeur apprécié par tous les spectateurs présents !

Merci aux acteurs pour ce bon moment et aux techniciens sons, décors et réservations !

Rendez-vous pris pour 2023.

SYLVIE SECHET



Salon des arts à BOISSY LE CUTTE

BOISSY LE CUTTE était de nouveau très fier d'accueillir ce quatrième salon des arts mettant en lumière les œuvres d'une douzaine d'artistes venus exposer pour l'occasion (peintures, sculptures et techniques mixtes).

Les intéressés s'installaient dans la salle des fêtes à partir du mercredi 30 novembre 2022, le jeudi étant réservé aux professionnels, le salon ouvrait ses portes au public le vendredi 02 décembre et couvrait la fin du week-end.



Lors du vernissage, M. DESVAUX, qui porte cet événement depuis plusieurs années, nous annonçait la fin de son engagement pour raison de santé. Notre commune ne pouvait faire autrement que de manifester sa reconnaissance en lui décernant la médaille de la ville, avec en prime la remise d'un colis gastronomique. M. DESVAUX visiblement très ému, lançait un appel afin de trouver une personne pour reprendre le flambeau et continuer d'ouvrir les Boissillons sur différentes formes d'art.

Ce fut chose faite en la personne de Mme CATHERINE WIDMER-DUMAZERT, artiste exposant et demeurant sur notre commune. Cette dernière a d'ailleurs reçu le prix du syndicat d'initiative de la FERTE ALAIS pour une de ses œuvres, sous son nom d'artiste KTY RAZZA.

Les élèves de l'école ANNE FRANK étaient également sollicités par M. DESVAUX, afin d'exposer leurs dessins réalisés pour la circonstance et de voter pour une œuvre parmi cette galerie. Mme NATALY BODRIK a ainsi été plébiscitée par nos jeunes Boissillons et a également reçu le prix « LANTARA » du Parc Naturel Régional pour une autre de ses créations.

Mme MARIE-THERESE CORRIETTE a quant à elle reçu le prix du public, lors de la clôture de cette exposition.

L'histoire ne se termine donc pas avec BOISSY LE CUTTE, il y aura bel et bien cette année une nouvelle édition du salon des arts sur notre village.

FABRICE AUCOULON



La boîte aux lettres du Père Noël

La boîte aux lettres du PERE NOËL a été mise en place à l'agence postale le 21 Novembre dernier. Comme chaque année à cette période, les enfants ont pu y déposer leur courrier adressé au PERE NOËL.

Accompagné de ses lutins, le PERE NOËL a répondu aux très nombreux courriers à son intention récupérés dans la boîte aux lettres de l'agence postale mais aussi ceux déposés dans les boîtes aux lettres « jaunes » de Boissy !

Il est passé comme prévu dans la nuit du 24 décembre pour distribuer les jouets demandés au pied des sapins.

Le PERE NOËL est parti se reposer après sa distribution et reviendra l'année prochaine !



SYLVIE SECHET



Concert Gospel

C'est avec plaisir que nous avons accueilli pour la deuxième fois le chœur JO'S GOSPEL pour un concert qui s'est tenu au sein de notre église, le samedi 10 décembre à 20h30.

Le nombre de chanteurs était plus important que l'année dernière, mais n'a en rien perturbé la qualité de la prestation. La résonance des voix dans le chœur de l'église n'en était que meilleure. La pureté des voix et l'harmonie dans l'interprétation des chants ont su faire émerger l'émotion et satisfaire le plaisir des oreilles.

Devant l'enthousiasme des personnes présentes manifesté par leurs applaudissements, les chanteurs nous ont fait un cadeau en terminant le concert par un chant bien connu de tous « HAPPY DAY » qui nous a remplis de joie.

Encore merci à tous les chanteurs et à Mr MARCO DEL GATTO chef de chœur qui ont su, une fois de plus, susciter un grand intérêt chez le public.

MONIQUE ZAMPERLINI



Colis des anciens

Cette année nous avons eu le plaisir de distribuer les colis aux anciens avec une ambiance plus détendue et festive que l'année dernière dans la salle du Conseil Municipal, le 17 Décembre de 10h à 12h.

Les Conseillers Municipaux Juniors LENA, CLEMENCE et TOMAS ont participé activement à l'accueil.

Pour dynamiser cet événement, nous avons offert et selon le désir de chacun, un café, un thé ou un jus de fruit accompagnés de gâteaux servis avec attention et bienveillance par LENA, CLEMENCE ET TOMAS.

La Valisette remise aux anciens contenait des produits régionaux auxquels ont été ajoutés un petit pot de miel du Gatinais labellisé PNR, une décoration de Noël pour le sapin (une boule, avec son accroche dans laquelle se trouvait une photographie dont le recto représentait un endroit de BOISSY-LE-CUTTE du passé lointain et le verso ce même endroit dans son environnement actuel, sur un coussin de flocons de neige) sans oublier la carte de vœux de joyeux Noël créée par les élèves de l'Ecole Élémentaire ANNE FRANK.

La majorité des personnes bénéficiaires inscrites sont venues retirer leur colis. Elles étaient ravies de la présentation et du contenu exposé sur une table dans la salle.

MONIQUE ZAMPERLINI





Noël à l'école maternelle

Un repas de Noël a été servi le Mercredi 14 décembre au centre de loisirs et le jeudi 15 décembre à la cantine sur des tables embellies par des décorations réalisées par les enfants du Centre de Loisirs « Les mille potes ».

Ce repas constituait pour certains enfants une entrée en matière aux festivités de Noël. Dès vendredi 16 décembre, au sein de l'Ecole Maternelle NIKI DE SAINT PHALLE nous avons vécu un moment grave et solennel. Tous les enfants attendaient l'arrivée du PERE NOËL qui a annoncé sa venue au son des clochettes des rennes. Il a été accueilli dans un grand silence par des enfants aux yeux écarquillés devant ce personnage emblématique.



Après un bonjour émis à l'unisson par les enfants au PERE NOËL qui leur a adressé un message bienveillant, celui-ci a procédé à la distribution des jouets. Un grand nombre de boîtes pleines de surprises n'attendaient qu'à être ouvertes. Les enfants, après avoir enlevé l'emballage de celles-ci à tour de rôle, ont pu découvrir dans l'excitation et l'impatience, la nature des jouets offerts pour les activités d'éveil au sein de l'école.

Ensuite est venue la distribution individuelle des chocolats présentés dans un emballage décoré aux couleurs de Noël. Ce fut un moment privilégié pour un contact rapproché avec le PERE NOËL, éternisé par une photographie prise par l'institutrice.

Après ce mémorable moment d'émotions et de joies, les enfants ont chanté une chanson à la gloire du PERE NOËL pour le remercier.

MONIQUE ZAMPERLINI



Un Noël pour tous - « Les Boîtes du Cœur »

En décembre, la Commune de BOISSY-LE-CUTTE s'est associée à une opération appelée « Les Boîtes du Cœur » organisée par « l'Association Action, Partage, et Solidarité » pour offrir un Noël à des personnes démunies de l'ESSONNE.

Une information au moyen d'un flyer a été transmise aux habitants le 6 décembre 2022.

Tous les participants à cette action solidaire, ont mis dans une boîte décorée, un objet « cadeau de Noël » qu'ils adressaient soit à un homme soit à une femme, ou à un enfant en indiquant le sexe et l'âge, et ont déposé celle-ci à la Mairie jusqu'au 14 Décembre 2022.

Cette opération a vu nos espérances comblées car nous avons pu transmettre une dizaine de boîtes.

Nous adressons tous nos sincères remerciements à toutes les personnes qui ont répondu à cet appel.

MONIQUE ZAMPERLINI



RECORD DE GENEROSITE pour cette édition 2022 avec plus de 2000 boîtes de Noël récupérées en essonne



La galette des rois pour nos anciens

Les membres du Comité d'Actions Sociales ont eu le plaisir d'accueillir nos anciens pour la dégustation de la galette, le dimanche 8 janvier 2023 à 15h à la salle des fêtes, après deux années d'annulation en raison des contraintes sanitaires relatives à l'épidémie à la COVID.

Dans une ambiance musicale et conviviale nous avons pu profiter de ce moment qui nous a permis de nous retrouver dans la bonne humeur.

Après avoir savouré leur part de galette et apprécié leur verre de cidre, les anciens ont clôturé cet évènement privilégiant le plaisir du palais et un instant de détente, par un café ou un thé. Ils sont repartis, ravis de cette partie d'après-midi et nous ont transmis leurs remerciements.

Merci à toutes et à tous d'avoir avec nous, honoré la fête de l'Épiphanie dans le partage.

MONIQUE ZAMPERLINI



Recensement de la population 2023

Les agents ci-dessous ont été recrutés par la mairie pour le recensement de la population à Boissy le Cutté.

Mme Elodie TOSIN



Mme Marilyne SASSIER



Elles vous rendront visite dans la journée, le soir ou le week-end, munies d'une carte officielle.

Du 19 janvier au 18 février 2023



&



Boissy le Cutté

Recensement de la population 2023

Le recensement des habitants de BOISSY LE CUTTE se déroule du **19 janvier au 18 février 2023**.

Pour que cette opération se passe dans les meilleures conditions, **nous vous remercions par avance de faire au mieux pour faciliter le travail des agents recenseurs en vérifiant que votre logement est bien identifié et qu'il comporte vos noms et numéros de rue (absents sur de très nombreuses maisons).**

La participation de tous les Boissillons au recensement **est obligatoire**.

LE SECRETARIAT DE MAIRIE



ZOOM
SUR

Essonne
LE DÉPARTEMENT



COVOITURAGE : 100 EUROS POUR LES JEUNES ESSONNIENS

À partir du 1^{er} janvier, le Département offre 100 euros de trajets en covoiturage aux jeunes Essonnais de 18 à 25 ans non-titulaire d'un abonnement, depuis et vers l'Essonne.

Avec ce dispositif, le Département soutient le pouvoir d'achat des jeunes dans un contexte d'envolée des prix et encourage le covoiturage sur les courtes distances, afin de fluidifier la circulation et lutter contre la pollution.

L'objectif est également de lever les freins à la mobilité dans les territoires moins bien desservis par les transports en commun et offrir une solution alternative en cas de problèmes sur les lignes.

+ d'infos sur essonne.fr

essonne.fr



Elections et investiture CMJ

Un petit bilan de fin d'année s'imposait pour nos conseillers juniors et nous constatons que la quasi-totalité souhaitait continuer l'aventure jusqu'à la fin de leur mandat. Seul un d'entre eux, préférait arrêter pour des raisons bien compréhensibles à leur âge.

Nous évoquions donc une élection de quatre nouveaux jeunes conseillers, au sein des classes de CE2 et CM1, qui ne sont plus représentées parmi nos CMJ.

Un fascicule expliquant le rôle d'un CMJ et les modalités d'inscription leur était distribué la semaine précédant les vacances scolaires de Noël, l'occasion d'étudier sereinement en famille la possibilité de se présenter à ces élections.

La campagne débutait pour les huit volontaires le mardi 03 janvier 2023, jusqu'au lundi 09 à 16h30.

Seulement deux candidats représentaient la classe de CE2 et se trouvaient élus d'office sans besoin de recourir aux urnes. Les six autres élèves de la classe de CM1 se devaient quant à eux d'être convainquants lors de cette campagne pour inciter leurs camarades à bien voter.

Les élections se déroulaient le mardi 10 janvier à 10h pour départager les six postulants.

Le résultat de cette journée voyait donc MYRIAM CUVELIER et MAYRON CARREIRA représenter la classe de CE2, puis MANON VINCENT et NOËLIE CHABERT pour la classe de CM1.

Un conseil municipal junior exceptionnel était prévu le samedi 14 janvier, afin de présenter les nouveaux élus aux anciens et faire un point sur la feuille de route qui nous attend.

Enfin, l'intronisation officielle des conseillers juniors dans leurs nouvelles fonctions s'effectuait lors des vœux de Madame le Maire, le samedi 21 janvier dernier.

FABRICE AUCOULON



Augmentation prévue sur votre facture d'eau

Le budget 2023 de la Communauté de Communes est en cours de préparation et comme nous vous l'avions déjà écrit dans un précédent Echo Boissillon, la Communauté de Communes connaît de grosses difficultés financières. Certains sujets auxquels nous nous étions habitués sont remis en question et notamment la prise en charge des réseaux d'eau potable et d'assainissement.

Pour l'assainissement, Boissy ne dépend pas de la CCEJR et ne sera donc pas impacté par la forte hausse des taxes prévue sur le service associé par la CCEJR. Par contre, notre commune dépend, comme quelques autres, de la CCEJR pour le service d'eau potable et là aussi, la hausse des taxes prévue sur 2023 ne passera pas inaperçue !

Là où nous étions taxés jusqu'à présent à 0,32€ du m³, ce qui incluait aussi l'entretien du réseau d'eau potable, nous allons payer 1,86€ par m³ sur le premier semestre 2023 puis 1,76€ du m³ à partir du second semestre 2023.

La raison invoquée par la CCEJR ? Jusqu'à présent la compétence 'eau potable' a été transférée à la CCEJR qui prenait en charge la quasi-totalité des dépenses sans les refacturer aux communes...

Pour la commune de Boissy-le-Cutté, les recettes de l'eau potable rapportent 16.821€ à la CCEJR alors que les dépenses s'élèvent à 46.646€. Pour d'autres communes de la CCEJR, c'est encore plus important d'autant que l'entretien de leur réseau d'eau potable laissait plus qu'à désirer ! La CCEJR a donc décidé d'augmenter significativement les taxes sur l'eau potable de façon à ne plus être déficitaire sur ce service et à renflouer par là-même les caisses pour être en mesure de subvenir à l'entretien des réseaux d'eau potable dont elle a la charge. Cette augmentation des taxes est désormais mutualisée entre toutes les communes bénéficiant du service de la CCEJR et celles qui faisaient entretenir leur réseau (comme Boissy-le-Cutté du temps où la commune traitait directement avec la SEE pour 0,32€ du m³) participent au financement de l'entretien des réseaux des communes moins 'vertueuses'.

La CCEJR va aussi instaurer une taxe fixe de 20€ par abonné (voir le CR de la réunion du conseil communautaire du 19/10/2022 sur le site internet de la CCEJR pour plus d'informations).

D'après les informations fournies par la CCEJR, ces taxes feraient passer la facture d'un ménage Boissillon qui consommerait 120m³ par an de 650,34€ à 866,41€, soit une hausse de plus de 200€ à l'année (voir le tableau ci-dessous).

Aussi ne vous trompez pas, quand vous recevrez votre facture d'eau potable cette année, la ligne 'part communale de Boissy le Cutté' que vous voyez sur la facture ci-dessus correspond à la taxe perçue directement par la Communauté de Communes et non plus par la mairie depuis que la compétence a été transférée à la CCEJR.

Nous vous parlerons dans un autre EB de la taxe GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) qui devrait se retrouver sur vos taxes foncières en 2023 puisque la CCEJR, qui payait cette taxe jusqu'à présent (la colonne apparaît sur vos avis de Taxes Foncières depuis 2015 mais était restée vide jusqu'à 2022), a décidé de la récupérer auprès des usagers (nous n'en connaissons pas encore le montant mais elle est soumise à un plafond de 40€ par habitant !).

| DÉTAIL DE VOTRE FACTURE | | | | |
|-------------------------------------------------------------------------|----------------------|--------------------|--------------|----------|
| DISTRIBUTION DE L'EAU | | | | |
| | Quantité | Prix unitaire € HT | Montant € HT | Taux TVA |
| ABONNEMENT | | | | |
| Part Suez Eau France du 01/09/2022 au 30/11/2022 | | | | |
| | 0,25 | 64,74 | 16,19 | 5,5 |
| CONSOMMATION | | | | |
| Part Suez Eau France | | | | |
| du 16/04/2022 au 31/08/2022 | 12,40 m ³ | 1,2341 | 15,30 | 5,5 |
| du 01/09/2022 au 22/09/2022 | 3,60 m ³ | 1,1954 | 4,30 | 5,5 |
| Part Communale de BOISSY LE CUTTÉ du 16/04/2022 au 22/09/2022 | 16 m ³ | 0,32 | 5,12 | 5,5 |
| Part Agence de l'eau préservation Ressource du 16/04/2022 au 22/09/2022 | 16 m ³ | 0,09 | 1,44 | 5,5 |
| | | | 42,35 | |

J-MICHEL DUMAZERT

| Commune | Montant total en € HT/m ³ de la redevance 2022 | Montant total en € HT/m ³ de la redevance janvier 2023 | Montant total en € HT/m ³ de la redevance juillet 2023 |
|-----------------------|-----------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|
| Boissy le Cutté | 0,32 € | 1,86 € | 1,76 € |
| Chauffour les Etréchy | 0,05 € | 1,86 € | 1,76 € |
| Etréchy | 0,19 € | 1,86 € | 1,76 € |
| Mauchamps | 0,05 € | 1,86 € | 1,76 € |
| Souzy la Briche | 0,05 € | 1,86 € | 1,76 € |
| Torfou | 0,05 € | 1,86 € | 1,76 € |
| Villeconin | 0,4269 € | 1,86 € | 1,76 € |

Tableaux disponibles sur le site de la CCEJR

| Commune | Facture 120m ³ en TTC - 2022 | Facture 120m ³ en TTC - janvier 2023 | Facture 120m ³ en TTC - Juillet 2023 |
|-----------------------|-----------------------------------------|-------------------------------------------------|-------------------------------------------------|
| Boissy le Cutté | 650,34 € | 866,41 € | 853,75 € |
| Chauffour les Etréchy | 577,21 € | 827,46 € | 814,80 € |
| Etréchy | 616,93 € | 849,45 € | 836,79 € |
| Mauchamps | 563,45 € | 813,70 € | 801,04 € |
| Souzy la Briche | 563,45 € | 813,70 € | 801,04 € |
| Torfou | 434,65 € | 684,90 € | 672,24 € |
| Villeconin | 611,72 € | 814,26 € | 801,60 € |

Début des travaux de la Résidence Sénior



Les tout-premiers travaux ont démarré fin 2022 sur le chantier de la Résidence Sénior. Pour le moment, il ne s'agit que des travaux de terrassement sur la parcelle et on est encore loin du résultat final mais c'est un début.

Quelques évolutions d'ordre esthétique concernant les façades, la clôture et les barrières d'accès au parking ont été demandées en 2022 par rapport au permis de construire accepté en décembre 2021.

L'accès à la résidence est prévu par la RD191 et la sortie du parking s'effectuera par la Ruelle Godard qui sera refaite à la fin des travaux. La mairie a d'ailleurs d'ores et déjà rédigé un dossier de demande de subvention pour ces travaux.

Le constructeur prévoit une fin de chantier dans le second semestre 2024.

J-MICHEL DUMAZERT



Déplacement de la sculpture du Pôle Santé

Après le transfert de la bibliothèque côté centre de loisirs afin d'augmenter la capacité d'accueil de praticiens au sein du pôle santé, les aménagements continuent.

Notamment avec le déplacement de la sculpture de Monsieur ROCHE, située dans l'enceinte du pôle santé.

En effet, dans le cadre du contrat rural est prévu l'agrandissement du parking, la sculpture a donc trouvé sa nouvelle place cotée city stade.

Un déplacement de quelques mètres seulement, mais nécessaire pour permettre l'agrandissement du parking.



Une opération prévue de longue date, préparée par les agents techniques et réalisée conjointement avec Messieurs DESFORGES, père et fils. Un grand merci à eux pour leur aide et leur disponibilité lors de la préparation ainsi que le jour de cette intervention.

Une aide précieuse via un engin adapté à cette opération de levage et de déplacement, puis de mise en place, avec l'aval de Monsieur ROCHE.

Cette sculpture de 500kg fait partie du patrimoine de BOISSY LE CUTTE. Elle fut réalisée en Septembre 2002 par G. ROCHE pour le 'festival des arts' et rend « un hommage aux habitants de BOISSY au travers de leurs métiers et traditions ainsi qu'un hommage à l'Art Moderne du XXe siècle, un clin d'œil vers ARMAN (les accumulations), CESAR (la récupération), TINGUILY (les rouages mécaniques) et NIKI DE ST PHALLE (la couleur). Elle représente un personnage en marche sur une ligne symbolisant le franchissement du millénaire. Une partie 'mécanique' représente le côté industriel de l'homme et l'autre plus déliée est composée d'objets représentant le côté inventif et poétique de l'homme ».

JURGEN ALLEAUME





Aménagement et fin de travaux Ecole maternelle / Bibliothèque / Centre de loisirs

La jonction bibliothèque / centre de loisirs via un bardage contemporain a été effectuée, c'est la touche finale de l'aménagement de ces bâtiments.

Un peu de retard dans le planning mais tout est maintenant fonctionnel.

Autre finalisation, la mise en place de la nouvelle structure de jeux dans la cour de l'école maternelle. L'ancienne avait fait son temps (retirée pour cause sécuritaire), nos petits écoliers Boissillons peuvent à nouveau se dépenser sans compter et vivre plein de nouvelles aventures !

JURGEN ALLEAUME



CHAMPIONNATS DU MONDE UCI URBAN 2022
9-13 NOVEMBRE | ABU DHABI (UAE)

TRIAL

FEMMES
NINA VABRE
EMMA LOUINEAU

HOMMES
ROBIN BERCHIATTI
NOAH CARDONA
NATHAN CHARRA
PIERRE CHASSEUIL
TITOUAN CORRE
LOUIS GRILLON
VINCENT HERMANCE

Nos jeunes ont du talent !

Jeune Boissillon de 17 ans, PIERRE CHASSEUIL pratique le VTT Trial à haut niveau. (Voir EB n°37- Avril 2021).

Sélectionné pour le championnat du monde à Abu Dhabi, il avait ouvert une cagnotte Leetchi pour réaliser son projet.

La somme rassemblée, PIERRE part pour la capitale des Émirats Arabes Unis du 7 au 14 novembre 2022.

C'est avec une grande fierté que nous vous relayons le classement de Pierre :

- Vice-champion du monde par équipe
- 5ème en VTT Trial Junior 26 Pouches.

Toutes nos félicitations PIERRE !

KARINE LANIAU



| Épreuves | Or | Argent | Bronze |
|-------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Par équipes | Espagne Nil Benítez Daniel Cegarra Daniel Barón Borja Conejos Vera Barón | France Vincent Hermance Robin Berchiatti Louis Grillon Pierre Chasseuil Nina Vabre | Allemagne Oliver Widmann Dominik Oswald Jan Welte Nina Reichenbach Lennart Höchster |



Devenez Sapeur-Pompier volontaire

(Courrier du Lieutenant BERNARD LANJUN)

Mesdames, Messieurs,

Les sapeurs-pompiers de Boissy le Cutté ont besoin de vous pour assurer la sécurité de nos concitoyens.

Malheureusement, votre centre d'intervention et de secours manque de sapeur-pompier à l'instar de notre pays. Malgré la forte disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires de notre commune, notre effectif ne nous permet d'effectuer que la moitié des interventions potentielles soit une petite centaine chaque année.

Nous ne sommes actuellement que 7 sapeurs-pompiers à Boissy, ponctuellement renforcé par 4 collègues du centre de secours de Cerny La Ferté.

Mais cela ne suffit pas. Nous devrions être au minimum 2 d'astreinte pour assurer le secours à personne (soit 85% des interventions) et 4 d'astreinte pour assurer le véhicule d'incendie.

Les jours ouvrés, nous n'avons pas la disponibilité suffisante pour assurer les interventions car la plupart d'entre nous travaille à l'extérieur de la commune et ne peut pas être d'astreinte.

Les centres de secours voisins assurent donc les interventions mais dans des délais un peu plus longs. Ces délais se rallongent encore plus la nuit.

D'où l'importance des sapeurs-pompiers de Boissy qui habitent sur la commune et qui interviennent plus rapidement.

Comment devient-on sapeur-pompier volontaire ? :

- Visite du centre de secours avec explication du fonctionnement,
- Être âgé entre 17 et 55 ans,
- Avoir une aptitude au sport,
- Passer un entretien de motivation et une visite médicale,
- Ne pas avoir peur de s'engager et de donner un peu de son temps,
- Une formation complète sera dispensée.

Les sapeurs-pompiers volontaires sont indemnisés.

Après les différentes formations vous pouvez être opérationnel :

- Secours à personne (Prompt secours et équipiers ambulance)
- Opérations diverses (Nid d'hyménoptères, assèchement, épuisement, animaux, protection des biens...)
- Incendie (incendie et sauvetage)

Si vous connaissez dans votre entourage une personne intéressée, elle sera la bienvenue.

Être sapeur-pompier c'est également rentrer dans une nouvelle famille faite de partage, d'entraide et de solidarité au service de notre commune. C'est aussi la fierté de participer à une mission citoyenne au service de vos parents, amis et de tous les boissillons.

Afin que le centre de Boissy le Cutté continue de vivre, nous avons besoin de vous, rejoignez-nous, nous comptons sur vous !



Si vous souhaitez des renseignements complémentaires, n'hésitez à aller sur le site sdis91.fr ou à me contacter : Lieutenant LANJUN Bernard au 07.86.90.13.02.



Avis à la Population
Test de Procédure de déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde – PCS
(Ceci est un exercice)

L'équipe municipale organise son premier exercice de mise en œuvre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) :

Le lundi 28 novembre 2022
A partir 19H00

Premier test du Plan Communal de Sauvegarde accompli

Comme annoncé, le lundi 28 novembre dès 19h, la sirène communale a été enclenchée suite à un scénario conçu en équipe.

L'objectif de ce premier exercice était de vérifier l'opérationnalité du déclenchement de l'alarme et de la répercussion du message d'alerte auprès des Boissillons (téléphone, site internet et Facebook).

L'exercice a été réalisé en présence de Monsieur Bernard LANJUN, Lieutenant des Pompiers, et du Capitaine SYLVAIN DELATTRE, Chef du service opération du groupement Sud.

Lors de cet exercice, ces professionnels nous ont présenté un document accessible à tous sur le site <https://www.georisques.gouv.fr/me-preparer-me-protéger>, à remplir avec vos propres informations et que chacun devrait avoir chez soi, le Plan Familial de Mise en Sureté (PFMS). Il vous permet de noter dans un document unique toutes les informations dont vous pourriez avoir besoin en cas d'urgence pour la gestion d'une crise ou d'un risque majeur auquel vous pourriez être confrontés.

Grâce au retour des habitants contactés au préalable, la cellule du PCS a pu déceler des points à améliorer, notamment la portée inégale du son de l'alarme sur l'ensemble du village.

Nous remercions l'ensemble des participants à cette opération.

KARINE LANIAU



BIEN ALERTÉ
BIEN PROTÉGÉ

Dispositif FR-Alert

FR-Alert est le nouveau dispositif d'alerte et d'information des populations.

Déployé sur le territoire national depuis fin juin 2022, FR-Alert permet de prévenir en temps réel toute personne détenteuse d'un téléphone portable de sa présence dans une zone de danger afin de l'informer des comportements à adopter pour se protéger.

Si vous vous trouvez dans l'une des zones concernées par un danger imminent, vous pourrez recevoir une notification accompagnée d'un signal sonore spécifique, même si votre téléphone portable est en mode silencieux.

La réception de cette notification ne nécessite aucune installation préalable sur votre téléphone, cette fonction est directement activée sur votre téléphone par votre opérateur. Cette notification utilise la diffusion cellulaire et les SMS géolocalisés. Les notifications peuvent transmettre des informations sur la nature du risque (un feu, une inondation, un accident industriel...), la localisation du danger (établissement, quartier, commune, ...), l'attitude à adopter (rester chez soi, évacuer la zone...) et éventuellement un lien pour obtenir des informations supplémentaires sur un site internet officiel.

Des informations complémentaires relatives à l'évolution de la situation ainsi que la fin de l'alerte sont diffusées par notification, dans la même zone géographique.

Cet outil est complémentaire aux systèmes d'alerte existants (la sirène de Boissy-le-Cutté ne fait pas partie des plus de 2 000 sirènes raccordées au logiciel de déclenchement à distance et n'est gérée que par la commune), l'activation des médias TV et radio pour diffusion des messages d'alerte et d'information sur leurs antennes ainsi que la mobilisation des comptes institutionnels sur les réseaux sociaux... et constitue une réponse adaptée à un large périmètre de risques et de menaces.

J-MICHEL DUMAZERT



Une belle fin d'année pour LES ENFANTS D'ANNE & NIKI

Nous vous avons annoncé lors de la précédente édition de l'Echo Boissillon, la création de l'association des parents d'élèves de Boissy « LES ENFANTS D'ANNE & NIKI ».

Depuis nous avons mis en place le 31 octobre un évènement pour les enfants du village lors de la soirée d'Halloween qui a rencontré un succès prometteur malgré une fin de journée sous une forte pluie. Tous nos petits monstres ont semblé avoir apprécié ce moment de convivialité.

Le 18 décembre dernier, nous avons organisé notre premier marché de Noël. Il n'a pas été facile à mettre sur pied mais il a fini par voir le jour !

Nous avons reçu des soutiens de toutes parts (des parents bénévoles, la communauté de communes, la mairie, l'école, l'ASBC, le Crédit Mutuel et les exposants).

Nous tenons à remercier la municipalité, pour l'aide qu'elle a pu nous apporter à ce projet. Sans elle, nous n'aurions pas pu le réaliser.

Et bien sûr merci à tous les Boissillons qui sont venus nous rencontrer lors de cette journée de grand froid ! Certains se sont réchauffés auprès du feu ou autour de notre buvette ; d'autres encore en flânant devant les étals du marché de Noël.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !



Lancés dans cette dynamique, nous allons continuer en 2023 à vous proposer des évènements. Le tout prochain sera le **05 février à la Salle des fêtes de BOISSY-LE-CUTTE**, où nous vous proposons de venir découvrir des jeux de société.

Tout le monde y est convié, enfants comme adulte. Les jeux seront pour tous les âges. Pendant 3 heures, venez partager, découvrir, jouer avec nous à des jeux inconnus.

Nous vous attendons nombreux !

Si vous souhaitez rejoindre l'association ou tout simplement communiquer avec nous, vous pouvez nous retrouver sur notre page Facebook ou sur notre mail :

enfants.anne.niki@gmail.com.

Nous vous souhaitons à tous une excellente année 2023 !



MARIE FERRARI & SOPHIE RACAPE



Est-ce que l'ASBC va s'en sortir ?

Pour ne pas devoir mettre la clé sous la porte, l'association a pris des décisions radicales.

Dès le 1er février, le cours de capoeira s'arrêtera. Les cours de muay thai et de danse seront réduits de moitié.

Les demandes d'aide exceptionnelle et les sponsors sont en cours de traitement. Nous remercions tous les participants à la cagnotte Leetchi diffusée en novembre. Grâce à vos dons, nous avons récolté 600€.

Le samedi 18 mars, l'ASBC organise un Karaoké Dance pour pouvoir récolter des fonds.

Enfin, pour la visibilité, nous recherchons un Web master bénévole pour créer notre site internet.

Pour avoir plus de précisions sur notre avenir, nous organisons une réunion publique le jeudi 26 janvier de 20h à 21h30 à la salle des fêtes. Tous les adhérents (anciens et nouveaux) et tous les habitants de Boissy-le-Cutté y sont conviés.

Vous pouvez apporter votre soutien sur le Facebook de l'ASBC ou par mail asboissy91@gmail.com.

KARINE LANIAU



L'EM FEST REVIENT !

**Du 27 janvier
au 5 février 2023**

En partenariat avec de nombreuses structures culturelles du territoire, les communes et les associations du RésEM (réseau Essonne-Mali), l'EM Fest s'inscrit dans un cadre historique de coopération entre le Département de l'Essonne et le Mali.

Parrainée par Amadou & Mariam, l'édition 2023 vous réserve une riche programmation d'artistes maliens et de l'Afrique de l'Ouest, au travers de la musique, du théâtre, du cinéma, d'expositions... Il y en aura pour tous les goûts, partout en Essonne.



emfest.essonne.fr



L'entrée en petite section de maternelle :
Comment accompagner l'enfant ?

SAMEDI 4 FÉVRIER 2023
14 rue des champs
91580 BOURAY-SUR-JUINE 9h30 - 11h30
Temps d'échange pour les familles et les professionnels avec Sandra Chainay psychologue

Sur inscription auprès des animatrices
du Relais Petite Enfance

RPE (RAM) 1 : claire.gruel@ccejr.org 01 85 46 09 94
RPE (RAM) 2 : magali.cheron@ccejr.org 06 37 96 40 10
RPE (RAM) 3 : elisabeth.mahé@ccejr.org 06 37 96 13 91

Relais Petite Enfance
14 rue des champs
91850 Bouray-sur-Juine

ZOOM
SUR

Essonne
LE DÉPARTEMENT



LE DÉPARTEMENT ASSURE VOTRE SÉCURITÉ !

Le Département se mobilise comme chaque année durant l'hiver pour garantir la sécurité des Essonnais sur les 1400 km du réseau routier départemental et permettre à la vie économique de notre territoire de ne pas connaître d'arrêts intempestifs. Cette période de viabilité hivernale s'étendra pour la saison 2022-2023, le 7 novembre 2022 pour se terminer le 3 avril 2023.

Ce service hivernal, mis en place par le Département de l'Essonne, regroupe l'ensemble des actions de surveillance, de prévention et de lutte contre les conséquences routières des phénomènes hivernaux (verglas, neige, congères). Il s'appuie sur un suivi des conditions de circulation en situation hivernale résultant des diverses actions et dispositions prises par l'ensemble des acteurs.

Retrouvez l'ensemble des informations concernant la viabilité hivernale sur essonne.fr

essonne.fr



Rappel pour la période hivernale

Nous ne savons pas encore ce que nous réserve la période hivernale mais nous tenons à prendre les devants et rappeler à la population boissillonne que l'arrêté permanent N° 2016-047 pris en 2016 par la commune de Boissy-le-Cutté prescrivant l'entretien des trottoirs précise :



Article 4 : L'entretien en état de propreté des gargouilles placées sous les trottoirs pour l'écoulement des eaux pluviales est à la charge des propriétaires ou des locataires. Ceux-ci doivent veiller à ce qu'elles ne soient jamais obstruées.

Article 5 : Les propriétaires ou locataires sont tenus de nettoyer le trottoir ou banquette situés devant leurs habitations jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci autant que possible.

Article 6 : Dans les temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci autant que possible.

En cas de verglas, ils doivent jeter du sable, des cendres ou de la sciure de bois devant leurs habitations.

(Cet arrêté est disponible sur le site internet de la commune.)

J-MICHEL DUMAZERT



Encore des incivilités !

Le Totem Arthur, qui avait été positionné au niveau du passage piéton qui mène à l'école élémentaire, a été volé dans la nuit du 19 au 20 décembre. Ces totems, positionnés à proximité des écoles, ont pour but de sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à la présence de nombreux écoliers.



Nous déplorons une fois de plus cet acte de vandalisme gratuit et puéril.

Dans la nuit du 6 au 7 Janvier, le Totem a été déposé dans la cour de la mairie.

Si ce retour est une bonne nouvelle pour la commune, il n'en reste pas moins qu'il y a eu vol et détérioration que nous ne pouvons pas laisser sans suite. Une plainte a été déposée, l'affaire est en cours.



SYLVIE SECHET



Nouvelles conditions d'accès aux déchèteries en 2023

A compter du 1^{er} Janvier 2023, le SIREDOM a décidé de revoir ses règles d'accès aux déchèteries selon les modalités suivantes :

Pour les particuliers :

- 100 passages maximum par an (pas de limitation pour les déchets végétaux)
- 5m³ de volume maximum par passage



Pour les entreprises :

- 100 passages maximum par an (pas de limitation pour les déchets végétaux)
- 5m³ de volume maximum par passage
- Tarifs à prix coutant par tranche d'1 m3, selon 3 catégories de déchets :
 - o 45€ TTC pour les 'enfouissables'
 - o 25€ TTC pour les 'valorisables'
 - o 15€ TTC pour les 'végétaux'



ZOOM
SUR

Essonne
LE DÉPARTEMENT

Le Département
aime la
culture

**SORTONS
EN ESSONNE!**

Plus que jamais, le Département soutient et accompagne les structures culturelles du territoire. En Essonne, les professionnels de la culture vous accueillent et vous offrent une programmation riche et diversifiée répondant à toutes vos envies : assister à un spectacle ou à un concert, visiter une exposition, voir un film d'art et essai, profiter des ressources et ateliers d'une médiathèque... Alors, n'hésitez plus et retrouvez vos lieux culturels !

Le Département vous donne rendez-vous sur son nouveau groupe Facebook

@SortonsenEssonne pour retrouver sans plus tarder toutes les idées de sorties près de chez vous.

essonne.fr



Un nouveau commerçant ambulant

Depuis le 7 Décembre un poissonnier ambulant, Mr RAYNALD CIRAY, vous accueille tous les mercredis après-midi de 14h30 à 17h30 sur la place de l'église de Boissy le Cutté.



Etat Civil



Avis de naissance

PINA Lenny
DIEUX Davidson Jimmy Jean-Claude Prestone Tayson

06 octobre 2022 à Etampes
25 novembre 2022 à Etampes



PACS

Mme Angélique LETERME et M. Morgan RODRIGUEZ
Mme Delphine DELEVACQ et M. Christophe COSTA

05 novembre 2022
17 décembre 2022



Décès

MAUTRAIT André Charles Lucien

21 novembre 2022 au Mans

Urbanisme

Déclarations d'urbanisme



| Nom | Adresse | Projet |
|-------------------------|------------------------|----------------------------------|
| CARPENTIER Didier | 1 Place de la Victoire | Ravalement pignon |
| PEIXOTO DE ALMEIDA Joao | 2 rue de la Libération | Modification clôture |
| DA SILVA Lucilia | 1 impasse des Platanes | Modification portail + portillon |
| PRUDHOMME Daniel | 7 rue des Champs | Clôture |
| RICHARD Pierre | 11 rue du Verger | Piscine |

Permis de construire

| Nom | Adresse | Projet |
|-------------------|-------------------|--------------------------------------------------------------|
| BAZELAIS Valentin | 5 rue des Cépages | Modification teinte porte d'entrée + modification clôture |

Benne à encombrants

Cette année, en raison de l'installation du hangar technique sur la parcelle du fond de la rue du Rouge Gorge, il n'y aura qu'une seule benne à encombrants mise à la disposition de la population le **11 Mars de 9h à 11h**.

(Un justificatif de domicile peut vous être demandé).



Agenda

| | |
|------------|-------------------------------------------------------------------------|
| 11 Mars : | Benne à encombrants de 9h à 11h |
| 19 Mars : | Commémoration du 19 Mars 1962 |
| 25 Mars : | Carnaval |
| 14 Avril : | 10h30, Cérémonie remerciements aux partenaires / Inauguration des sites |



Directrice de la Publication : SYLVIE SECHET. Comité de rédaction : JÜRGEN ALLEAUME, FABRICE AUCOULON, JEAN-MICHEL DUMAZERT, KARINE LANIAU, SYLVIE SECHET, XAVIER SEVERE, MONIQUE ZAMPERLINI